

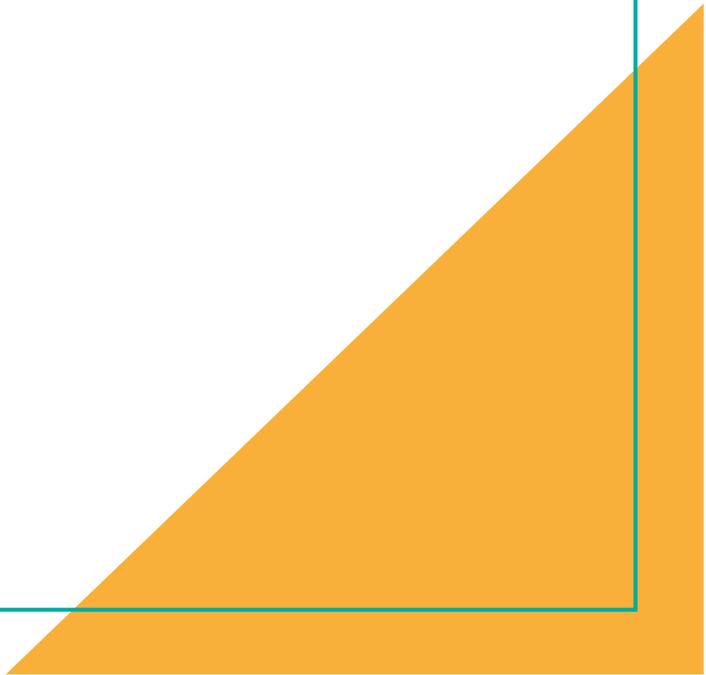


CIG petite couronne



# L'école de la prévention

Jeudi 20 octobre 2022



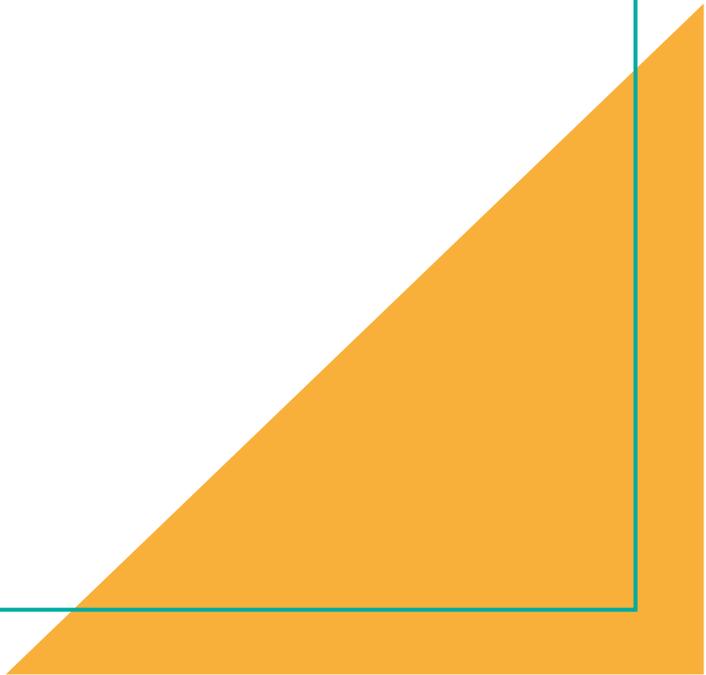


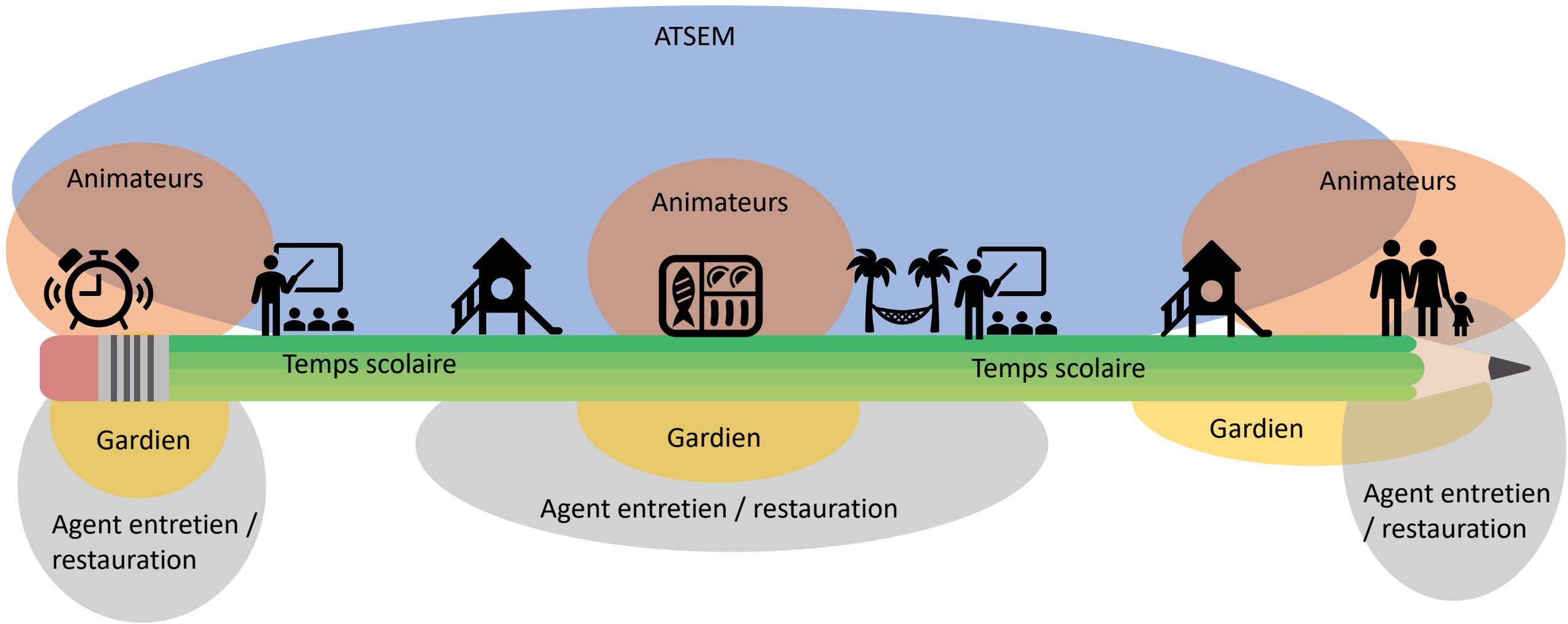
CIG petite couronne



# L'école de la prévention

Jeudi 20 octobre 2022



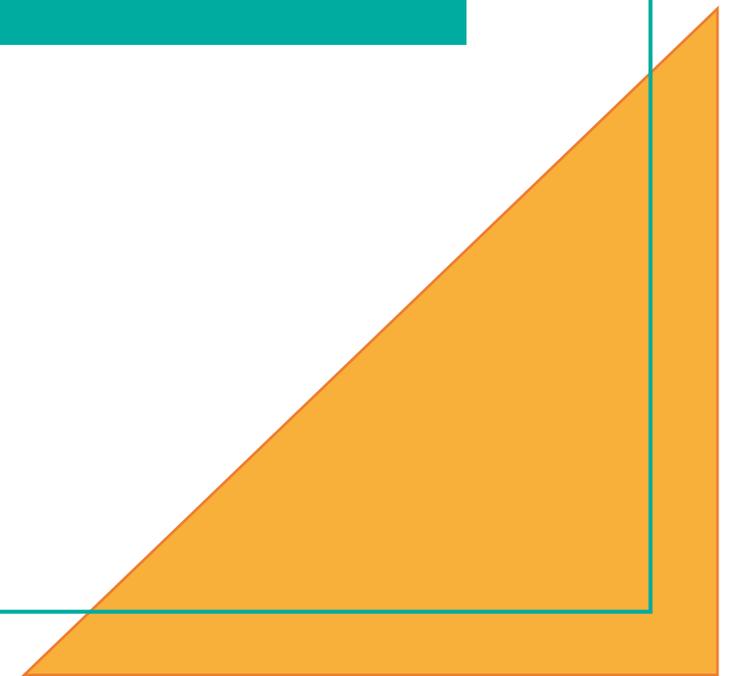


# L'école de la prévention : Programme la journée du 20 octobre 2022



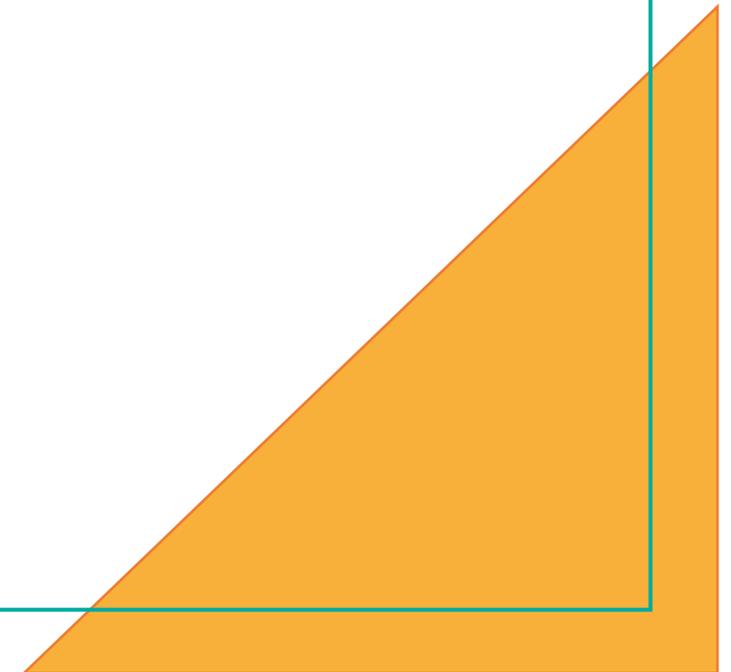
Horaires	Thèmes	Intervenant(e)s	SALLE
8h30 – 9h15		<b>Accueil des participants</b>	<b>Caravelle RdC</b>
9h15-10h	<b>OUVERTURE</b> : Panorama des métiers des écoles	<b>Benoit HAUDIER</b> , Directeur Général des Services <b>Zouhir CHERNINE</b> , Responsable du service Ergonomie et Ingénierie de la Prévention (EIPRP) <b>Estelle BOUCHETARD</b> , Chargée de projet servie Emploi Etude du CIG	<b>Caravelle RdC</b>
10h-10h45	<b>CONFERENCE 1</b> : Réduire l'exposition aux risques des ATSEM. Retour sur l'appel à projets du FNP de la CNRACL	<b>Laurent TERRADE</b> , Chargé de développement, Fonds National de Prévention	<b>Caravelle RdC</b>
10h45-11h	<b>PAUSE</b>	<b>PAUSE</b>	
11h-11h45	<b>CONFERENCE 2</b> : Des locaux générateurs de risques professionnels	<b>Sidi SOILMI</b> , Directeur de projet responsable de la cellule bâti scolaire - Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse <b>David CUNY</b> , Conseiller en prévention, Académie de Versailles <b>Yoann REYNAUD</b> , Conseiller en prévention, Académie de Créteil	<b>Caravelle RdC</b>
11h45-12h30	<b>TABLE RONDE</b> : Coordonner la gestion bâtementaire de l'école : une action de prévention pour l'ensemble des acteurs	<b>Sidi SOILMI</b> , Directeur de projet responsable de la cellule bâti scolaire chez ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse <b>David CUNY</b> , Conseiller en prévention, Académie de Versailles <b>Yoann REYNAUD</b> , Conseiller en prévention, Académie de Créteil <b>Hacène MERHEM</b> , Responsable pôle logistique écoles & crèches, Mairie de Vincennes <b>Sonia LEMLOUM</b> , Directrice Générale Adjointe, Mairie du Pré-Saint-Gervais	<b>Caravelle RdC</b>
12h30 – 14H		<b>DEJEUNER AU CIG</b>	<b>CATAMARAN RdC</b>
14h -15h	<b>ATELIER 1</b> : Charte des acteurs de l'école : quels éléments indispensable dans sa construction ?	Intervenants en prévention du service EIPRP	<b>Pirogue RdC+1</b>
	<b>RETEX 1</b> : Nouvelles techniques de nettoyage : deux collectivités témoignent	<b>Dalila DONATIEN</b> et <b>Catherine TEMOIN</b> , Service Entretien– Ville de Nogent-sur-Marne <b>Pascale HUVEY</b> – Responsable service unité qualité– Ville de Gennevilliers	<b>Clipper RdC</b>
15h – 16h	<b>RETEX 2</b> : Bruit dans les écoles, quelles mesures pour l'identifier et le prévenir ?	<b>Valérie REVENOT</b> , Contrôleur de sécurité – Assurance maladie - CRAMIF <b>Corinne DOGAN</b> , Contrôleur de sécurité – Assurance maladie - CRAMIF	<b>Clipper RdC</b>
	<b>RETEX 3</b> : Prévention des risques psychosociaux au sein d'équipes d'animateurs, retour d'expérience croisés.	<b>Pascal SEURON</b> , Ergonome au sein du dispositif psychosocial du CIG <b>Mathilde ALLAIR-FAJGELJ</b> , Directrice du VAL Courbevoie	<b>Peniche RdC + 1</b>

# Panorama des métiers des écoles



# Sommaire

- Introduction : le recueil des éléments
- La situation des gardiens logés
  - Observations de terrain et enjeux
  - Focus sur de bonnes pratiques
- La situation des agents d'animation
  - Observations de terrain et enjeux
  - Focus sur de bonnes pratiques



# Introduction

Panorama des métiers des écoles

# Éléments de contexte

## Recueil des éléments sur les métiers de gardien logé et animateur

- Dans le cadre de la mise en œuvre des 1607h (Loi TFP 2019), le CIG a accompagné plus de 30 collectivités sur un cycle temps de travail, pour réaliser des états des lieux ou mener un accompagnement sur-mesure
- Des missions de conseil « sur-mesure » variées auprès des collectivités, sur :
  - L'ensemble des directions
  - Une direction ciblée dont les services de gardiens logés ou enfance
  - Des thématiques d'organisation du temps de travail : horaires variables, annualisation, garanties minimales, astreintes et permanences
  - Des situations professionnelles : gardiens logés, accueil du public



**7 collectivités ont abordé les missions de gardiens logés et/ou d'animateurs enfance**



# Éléments de contexte

## Méthode de recueil des éléments : le diagnostic de l'activité auprès des directions et responsables

- Définition des activités quotidiennes
- Répartition des activités selon les différents temps de la journée
- Estimation du temps de travail et des amplitudes pour les différentes activités
- Recueil des motifs et volume total d'heures supplémentaires
- Recueil des motifs, planning et volume total d'heures d'intervention d'astreintes
- Analyse des cycles de travail existant
- Collecte des pratiques, dysfonctionnement, contraintes, marges de souplesse, perspectives d'amélioration... dans l'organisation du temps de travail



**Mise en évidence de spécificités pour ces 2 métiers**



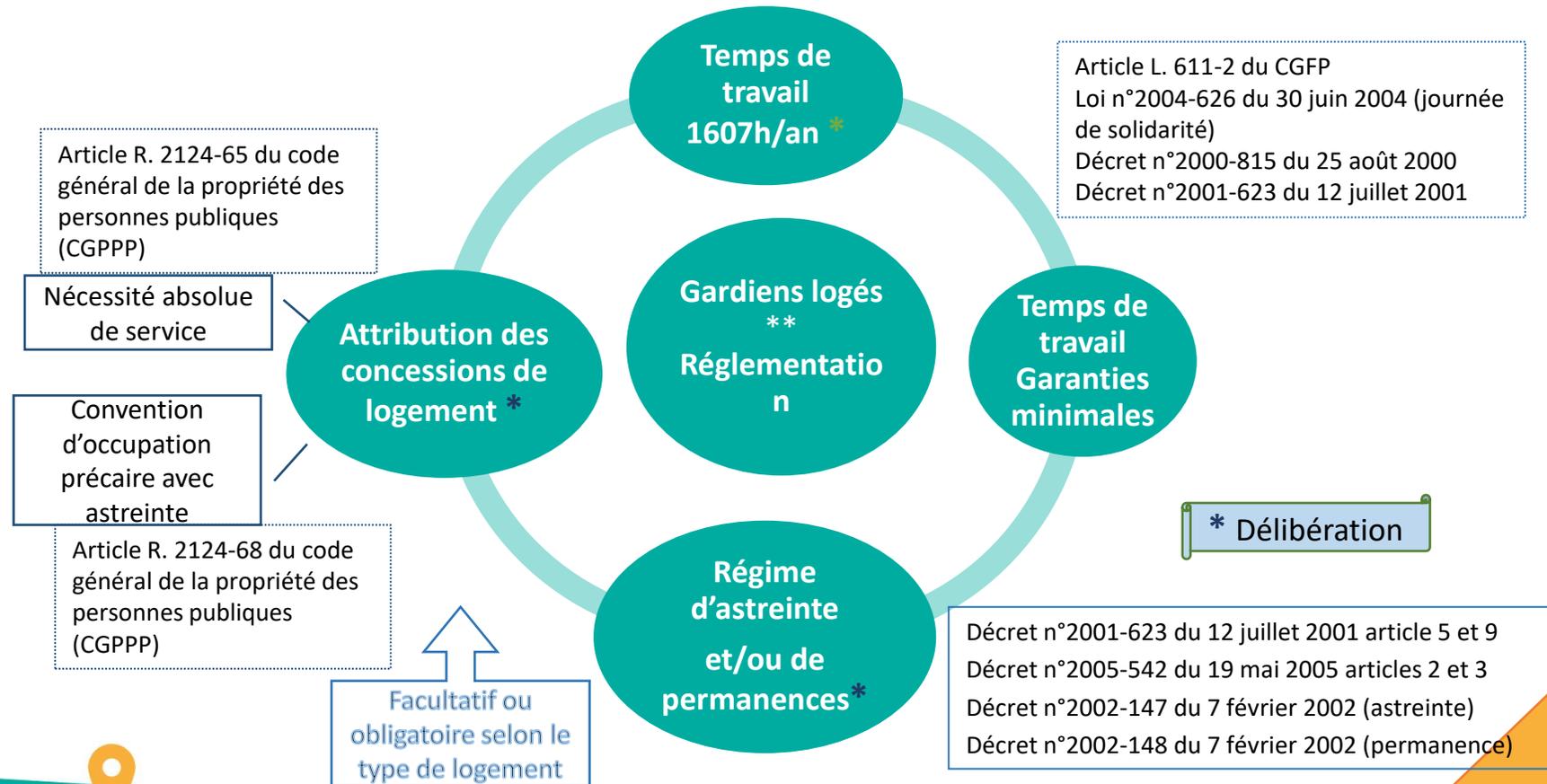
# La situation des gardiens logés

Panorama des métiers des écoles

# Observation de terrain et enjeux

- Sur le cadre réglementaire -

Plusieurs réglementations sur le temps de travail à prendre en compte mais l'absence de cadre réglementaire spécifique aux gardiens logés





# Observation de terrain et enjeux

- Sur le contexte -

Un métier exercé, le plus souvent, dans les équipements scolaires, sportifs, cimetières, EHPAD et Hôtel de ville



**Des missions en parallèle du cœur de métier des directions thématiques**

Des agents souvent éloignés de leur direction et/ou service du fait des horaires et de l'emplacement des équipements



**Situation de travail isolé**



**Cohésion d'équipe et proximité avec la hiérarchie**



# Observation de terrain et enjeux

- Sur l'activité -

Des missions d'accueil en contact quotidien avec le public (usagers, associations, autres services...)



**Engagement, sens du SP**  
**Tensions, conflits**

Des missions polyvalentes : accueil, entretien, gardiennage, travaux, espaces verts, manutention...



**Rythme saccadé**

Du temps de présence en loge « gardiennage » sans activité spécifique



**Difficulté pour qualifier les temps de présence**

Des agents absents de la loge pour exercer leurs missions ou pendant leur temps de pause



**Incompréhension du public qui peut générer des tensions**

Une répartition des activités confuse entre missions quotidiennes, exceptionnelles, supplémentaires...



**Confusion dans la prise en compte des temps de travail**

# Observation de terrain et enjeux

## - Sur le temps de travail -

Des horaires très larges, tôt le matin ~6h/7h, tard 22h/23h, voire de nuit



**Exposition à des horaires décalés**  
**Amplitude hors des garanties minimales**

Selon les équipements, une intensité des tâches identique sur l'année ou très variable (période scolaire/non scolaire notamment)



**Adaptation par des cycles de travail variés**

Des difficultés de remplacement pendant les congés et des périodes de congés souvent imposés



**Un temps personnel contraint**

Un fort investissement des agents « toujours » en poste => des pauses méridiennes régulièrement interrompues ou un rythme en journée continue



**Définition des temps de repos : pause peu définie ou peu tenue**

Des heures supplémentaires et des interventions d'astreinte pas toujours comptabilisées, du fait de l'occupation par l'agent d'un logement de fonction



**Confusion des temps : travail effectif, permanence, astreinte, présence**



**Non respect des garanties minimales**

# FEUILLE DE ROUTE POUR de BONNES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES

## ❖ Distinguer et définir les temps de travail :

- Travail effectif : ouverture / fermeture d'équipement, accueil téléphonique, accueil physique, entretien des espaces, gestion des espaces verts, maintenance...
- Temps de présence : gardiennage, présence en loge
- Temps de pause : repos
- Intégrer les horaires réguliers en week-end et soirée dans les cycles
- Envisager la mise en place d'un régime d'équivalence

## ❖ S'interroger sur la nécessité du logement

- Proposer un logement quand une présence de nuit est indispensable

## ❖ S'interroger sur la nature du logement

- Identifier le système le plus approprié : nécessité absolue de service (NAS) ou convention d'occupation précaire

## ❖ Formaliser le cadre des astreintes et/ou permanences

- Astreinte : obligatoire si convention d'occupation précaire
- Définir les activités et les motifs d'interventions d'astreinte et/ou permanence
- Estimer la fréquence des interventions d'astreinte et/ou permanence pour anticiper le respect des garanties minimales

# La situation des agents d'animation

Panorama des métiers des écoles

# Observation de terrain et enjeux

## - Sur le contexte -

Un métier de plus en plus en tension : turn-over, absences, concurrence entre collectivités...



**Attractivité et fidélisation**

De fréquents contrats de vacation et contrats à durée déterminée courts (CDD < 12 mois)



**Précarité des situations personnelles**

Une forte professionnalisation du secteur de l'animation



**Diplôme et formation**

Des équipes qui interviennent sur des sites multiples et éloignés de leur direction



**Cohésion d'équipe et proximité**

Des équipes de responsables, responsables adjoints et animateurs qui partagent souvent un bureau unique



**Peu d'espace individuel de travail, collaboration**

Des locaux en partage avec l'éducation nationale



**Partenariat, règles de partage des espaces**

# Observation de terrain et enjeux

- Sur l'activité -

Des missions portant des objectifs pédagogiques et éducatifs qui supposent une cohérence entre les valeurs professionnelles de l'agent et le projet éducatif de territoire



**Engagement, conflit de valeurs**  
**Formation**

Des missions menées auprès de mineurs qui engagent des responsabilités fortes en terme de sécurité



**Responsabilité forte**  
**Formation continue**

Des activités d'encadrement d'un public mineur en continue qui nécessite un degré de vigilance élevé



**Exigence émotionnelle,**  
**concentration, fatigue**

Un lien régulier avec les parents, public parfois exigeant



**Tensions, désaccords...**



# Observation de terrain et enjeux

- Sur le temps de travail -

Une activité qui commence souvent tôt (ex : 7h30)



**Horaires décalés**

Une forte amplitude de l'activité quotidienne qui occasionne des roulements d'équipe



**Manque de cohésion et de temps de travail collectifs**

Un cycle de travail très souvent annualisé du fait des périodes scolaires et non scolaires qui rythment des semaines de haute et de basse activité



**Contrainte de l'annualisation (RTT, prévision, souplesse)**

Des périodes de très haute activité, fixées parfois jusqu'à 48h de travail hebdomadaires

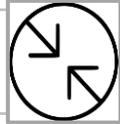


**Rythme intense  
Respect des garanties minimales**

# Observation de terrain et enjeux

## - Sur le temps de travail -

Les plages de travail, rythmés par la vie scolaire, sont fractionnés : accueil périscolaire, pause méridienne, temps de préparation, temps d'activités, réunions...



**Cohérence des planning**  
**Interruption d'activité**  
**Journée en coupure**

Des planning en journée continue du fait de l'activité sur la pause méridienne



**Rythme soutenu / intense**

Des heures supplémentaires occasionnelles voire fréquentes, selon les effectifs, que ce soit sur le temps méridien, en soirée, voire les samedis, et plus particulièrement lors des séjours



**Respect des garanties minimales**  
**Rythme intense / soutenu**

Les retards de parents, les absences... n'étant pas prévisibles, nécessitent une gestion quasi-quotidienne des aléas



**Respect des garanties minimales**  
**Souplesse des planning**  
**Gestion d'imprévu**

# FEUILLE DE ROUTE POUR de BONNES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES

## ❖ Garantir l'application des garanties minimales :

- Proposer un travail en équipe par roulement pour couvrir de fortes amplitudes horaires
- Mettre en place une annualisation des temps de travail pour adapter aux périodes de haute et basse activité
- Clarifier les règles de compensation des heures supplémentaires, notamment lors des séjours éducatifs

## ❖ Consolider les planning

- Evaluer les effectifs en fonction des besoins d'encadrement
- Equilibrer entre l'activité fractionnée et le rythme de travail pour éviter les planning en coupure
- Intégrer des temps de travail en équipe
- Mettre en place une annualisation pour intégrer un volant d'heures

## ❖ S'interroger sur les types de contrat

- Garantir le cadre statutaire : identifier les besoins en effectif relevant d'une activité permanente et ceux relevant d'une vacation
- Fidéliser les agents en évitant le cumul de contrats de vacataires

# La situation des agents d'entretien dans les écoles

Panorama des métiers des écoles

# Observations de terrain et enjeux

- Sur l'activité -

Entretien et nettoyage des locaux et des équipements

Restauration collective

Grand ménage à fréquence variable

Accueil physique, téléphonique

Des missions polyvalentes : accueil, entretien, restauration, gardiennage, ...

Une répartition des activités entre missions quotidiennes, exceptionnelles, supplémentaires...



Physiques : Bruit, ambiance thermique,

Risque chimique

Manutention manuelle et activité physique

Risques liés aux caractéristiques des locaux et équipements,

A l'organisation du travail et rythme de travail de l'agent (horaires, ...),

A l'activité des autres professionnels»

# Observations de terrain et enjeux

- Sur l'activité de grand ménage-

- Nettoyage de tout le mobilier (jeux en bois et petits jouets, tapis de jeu, structures de psychomotricité, linge, mobilier informatique, bacs à livres, tableaux, bancs, ...)  
Nettoyage des sanitaires (urinoirs, WC, lavabos et douches)  
Lessivage des murs, nettoyage des portes,  
Décrochage des rideaux, affiches, etc.  
Décapage et cirage des sols  
Déplacement de mobiliers



Manutention manuelle et activité physique

Ambiance thermique

Risque chimique

Co-activité

Organisation du travail (intensité, effectif réduit)

# BONNES PRATIQUES OBSERVEES

## ❖ Volet organisationnel

- Organisation des congés pour éviter le travail en équipe réduite.
- Organisation des absences imprévues (maladie ordinaire, accident du travail,) et « commission » hebdomadaire statuant sur les remplacements.
- Planning prévisionnel des travaux
- Désignation d'un référent par école
- Horaire « canicule »